

JT 9500 WM-PG

DESCRIPTION DU PRODUIT

Supports d'impression autocollants polymères calandrés.

Matériau frontal: PVC blanc mat de 65 µm

Adhésif: Solvant Permanent gris

Protecteur: Couché au kaolin 140 g/m²

UTILISATION HABITUELLE

Poses intérieures et extérieures à long terme sur des surfaces plates et légèrement courbées (convexes) non poreuses.

Affichages, vitrines de magasins, décoration de points de vente, d'autobus, de camions et de véhicules.

TRANSFORMATION

Ce produit est conçu pour l'impression avec des encres à base de solvant, d'éco-solvant, de latex ou séchant aux UV sur des imprimantes grand format.

Pour obtenir une protection et une durabilité optimales, le film JT 9500 doit être laminé avec le LF 9500.

Afin d'obtenir la meilleure qualité d'impression possible, veuillez vous assurer d'utiliser les profils ICC et les paramètres d'imprimante corrects.

Vous pouvez obtenir ces profils auprès de nos filiales ou de nos distributeurs, ou vous pouvez les télécharger sur : www.mactacgraphics.eu.

Pour en savoir plus sur l'impression et la lamination, veuillez vous reporter au BT 4.1 « Lignes directrices sur la manipulation, la transformation et la pose des médias numériques de Mactac ».

Afin de garantir l'adaptabilité de la pose, testez toujours la construction proposée dans les conditions effectives de la pose et de l'utilisation finale avant de lancer l'ensemble de la production.

DURÉE DE VIE

2 ans entreposé à une température comprise entre +15 et +25°C et une humidité relative de ± 50% (dans l'emballage d'origine).

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Valeurs moyennes Méthode de test

| Épaisseur | | |
|---|------------------|-----------|
| Film (microns) | 65 µm | ISO 534 |
| Données sur l'adhésif, 23 °C (N/25 mm) | | |
| Adhésion initiale sur verre | 12 | FTM9 |
| Pelage sur verre après 24 heures | 15 | FTM1 |
| Stabilité dimensionnelle | | |
| Retrait (48 heures à 70°C posé sur l'aluminium) | Max. 0.5 mm | FTM14 |
| Plages de températures | | |
| Température minimale de pose (°C) | + 10°C | |
| Plage de températures de service (°C) | - 20°C to + 70°C | |
| Certifications | | |
| Certification relative à la réaction au feu | B-s1, d0 | EN13501-1 |

DURABILITÉ ATTENDUE

Central Europe Zone 1

| | | |
|----------------------|-------|------------|
| Non traité | 7 ans | ISO 4892-2 |
| Imprimé et appliqué* | 4 ans | ISO 4892-2 |

*Pour en savoir plus, veuillez vous reporter au Bulletin technique 7.5 : « Durabilité extérieure des complexes imprimés et laminés Mactac ».

Note : L'application d'un film de protection sur le film imprimé retarde l'éventuel palissement des couleurs qui peut survenir avec le temps. Ce palissement dépend de la qualité de l'encre, de l'orientation du visuel imprimé, de l'angle d'exposition et de la zone géographique.

Des conditions d'exposition sévères à des températures élevées et aux rayons UV tels qu'on les rencontre dans les pays d'Europe du Sud, les régions tropicales, subtropicales ou désertiques entraînent un processus de dégradation plus rapide que dans nos régions tempérées. Les régions polluées, les hautes altitudes ainsi que les expositions au sud diminuent également la performance extérieure.

Avery Dennison garantit que ses produits sont conformes à leurs spécifications. Avery Dennison ne consent aucune garantie expresse ou implicite concernant les Produits, y compris, notamment des garanties implicites de qualité marchande, d'adéquation à une utilisation spécifique et/ou d'absence de contrefaçon. Tous les produits Avery Dennison sont vendus, sous réserve que l'acheteur ait déterminé de manière indépendante l'adéquation de ces produits à l'usage qu'il entend en faire. Le produit est garanti pendant une période est d'un (1) an à compter de la date d'expédition, sauf disposition expresse contraire mentionnée dans la fiche technique du produit. Tous les produits Avery Dennison sont vendus conformément aux conditions générales de vente d'Avery Dennison, cf.

<http://terms.europe.averydennison.com>. La responsabilité globale d'Avery Dennison vis à vis de l'acheteur, que ce soit du fait de négligence, rupture de contrat, allégations mensongères ou toute autre cause, ne pourra en aucun cas excéder le prix des produits déclarés défectueux, non conformes, endommagés ou non livrés, ayant entraîné cette responsabilité, tel que figurant sur les factures (prix net) envoyées à l'acheteur, pour chaque évènement ou série d'occurrences. Avery Dennison ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable vis à vis de l'acheteur en cas de perte ou dommage indirect, accessoire, accidentel ou blessure, y compris, notamment, perte de profits anticipés, de clientèle, atteinte à la réputation, pertes ou dépenses résultant de réclamations de la part de tiers."